

la situation postale à Montréal s'est améliorée et si on a un compte rendu de la deuxième séance d'étude tenue par les trieurs de courrier qui, sauf erreur, avait lieu aujourd'hui à Montréal?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, à la suite de l'intensification du processus d'arbitrage, appliquée hier, les employés de la compagnie Lapalme absents de leur travail y sont maintenant revenus et les distributions s'effectuent régulièrement. Sauf erreur, le syndicat des trieurs de courrier a convoqué les employés à ces séances d'étude pour leur expliquer l'offre du gouvernement à propos des négociations salariales qui se déroulent actuellement. Ces séances d'étude ne gênent pas le triage du courrier.

LES TRANSPORTS

LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL DES TRANSPORTS DANS LES MARITIMES

M. Charles H. Thomas (Moncton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Le 4 février, en réponse à ma question, le ministre a dit que le comité fédéral-provincial des transports dans les Maritimes s'était réuni ou était sur le point de le faire et qu'il lui demanderait de faire des recommandations le plus tôt possible. Je lui demande donc maintenant si le comité s'est réuni et, si oui, s'il lui a fait des recommandations?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur; jusqu'ici il ne m'a fait aucune recommandation. Je crois savoir qu'on a fait beaucoup de progrès lors des réunions auxquelles mon honorable ami a fait allusion et que le comité doit se réunir de nouveau, je crois, les 5 et 6 mars. Les représentants provinciaux m'ont assuré qu'à la suite de ces deux jours de réunion, ils auront des recommandations à me faire.

LE GOUVERNEMENT ET LA HAUSSE DU TARIF-MARCHANDISES

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser. Le ministre nous dirait-il quelle mesure le gouvernement a prise, s'il en est, au sujet de la hausse du tarif-marchandises récemment annoncée par tous les transporteurs de toutes les régions du Canada?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il existe déjà des formes établies pour traiter de ces questions. Le gouvernement ne peut intervenir directement.

[M. Allmand.]

M. Bell: Monsieur l'Orateur, une autre question supplémentaire. Vu la gravité de la situation, le ministre n'est-il pas d'avis que de concert avec ses collègues, il devrait s'entretenir avec les transporteurs ou communiquer avec la Commission canadienne des transports au sujet de la hausse annoncée hier et des augmentations effarantes à venir?

M. l'Orateur: A l'ordre. Quoique la période des questions soit à peu près terminée, la présidence donne la parole au député de Crowfoot pour une question supplémentaire.

M. J. H. Horner (Crowfoot): J'aimerais adresser une question supplémentaire au ministre des Transports, monsieur l'Orateur. Étant donné la lutte que le gouvernement se propose d'entreprendre contre l'inflation et ses efforts en vue de la réduction des coûts, voudrait-il assurer la Chambre et le pays que si la Commission canadienne des transports n'est pas disposée à annuler l'augmentation des tarifs de transport qui vient d'être annoncée, il songera, ainsi que le gouvernement, à annuler, comme il a le pouvoir de le faire, cette augmentation qui est susceptible d'entraîner une majoration de prix?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, que nous ayons le pouvoir de faire régresser les prix me paraît une affirmation contestable. Quoi qu'il en soit, la Commission des prix et des revenus a fait savoir qu'elle allait examiner la structure des transports par chemin de fer et se prévaloir à cette fin des services de la Commission canadienne des transports.

M. l'Orateur: La Chambre passe à l'ordre du jour.

• (3.10 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LES EAUX INTÉRIEURES DU NORD

CONSERVATION, MISE EN VALEUR ET UTILISATION DES RESSOURCES

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien) propose que le bill C-187 concernant les ressources en eau à l'intérieur du Territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest soit lu pour la 2^e fois et envoyé au comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien.

—Monsieur l'Orateur, il y a peu de temps, j'ai eu le plaisir d'annoncer une mesure importante en faveur du développement des ressources du Nord canadien. Cette déclaration avait trait à la décision du gouvernement